
MONTREAL – Réunion du groupe de travail consacré à l'évolution des principes opérationnels du GAC
Samedi 2 novembre 2019 – 13h30 à 16h45 EDT
ICANN66 | Montréal, Canada

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Pua, Luisa et Julia.

Maintenant, nous allons passer directement à la séance du groupe de travail sur les principes opérationnels du GAC. Je vous demande donc de rester à vos places. Merci.

GUO FENG :

Bonjours à tous. Guo Feng, de la Chine. Merci de votre patience pour attendre le démarrage de cette séance.

Je vous souhaite la bienvenue à vous tous ici présents. Je vous propose de passer à la prochaine diapositive. Voilà les thèmes à aborder pendant cette séance.

Nous avons six items. Numéro un, le discours de bienvenue. Deuxièmement, je vais vous présenter une mise à jour de nos activités dans le groupe de travail depuis la réunion ICANN65. Par la suite, nous allons revoir les questions qui restent en cours à propos du document de lignes directrices pour les groupes de travail du GAC. Nous aimerions recevoir vos commentaires et recommandations sur ces questions qui restent en attente. Nous allons par la suite accorder les prochaines étapes de ce groupe de travail du GAC sur l'évolution des

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

principes opérationnels. Je voudrais vous montrer quelles sont les prochaines étapes et j'aimerais également écouter vos commentaires. Enfin, nous avons inclus un nouvel item pour les thèmes divers. Je vous montrerai la planification du travail de ce groupe pour l'année 2020.

Je voudrais maintenant écouter vos commentaires sur les thèmes à aborder. S'il n'y en avait pas, je vous propose de passer à l'item deux. Parfait. Étant donné qu'il n'y a pas de commentaires, nous allons continuer.

Ici, nous voyons la mise à jour des activités de ce groupe de travail depuis la réunion ICANN65 tenue à Marrakech. Depuis la dernière réunion du GAC à Marrakech, ce groupe de travail et tous les membres du groupe ont été très actifs pour pouvoir avancer dans les activités entreprises pour être en ligne avec notre plan de travail.

Nous avons un document préliminaire de lignes directrices pour le groupe de travail du GAC qui a été terminé après la réunion de Marrakech. Ce document a été élaboré par le groupe de travail avec la collaboration du personnel de soutien au GAC. Nous avons également reçu le soutien et l'avis de la réunion préalable de notre groupe de travail à Marrakech. Certains membres du GAC ont proposé de ne pas superposer la tâche de notre groupe de travail avec la prise de décision et le délai pour la prise de décision au sein de notre groupe.

Alors, après avoir élaboré la première version du document des lignes directrices pour les groupes de travail du GAC, on a commencé à travailler sur un document Google pour que tous les membres de

l'équipe puissent travailler et collaborer conjointement. Nous avons également invité les membres du groupe de travail à formuler des commentaires, à apporter leurs idées tout au long du processus de révision du document au cours des derniers mois.

Dans les mois écoulés depuis la réunion de Marrakech, on a participé à cinq téléconférences et nous avons conclu la première révision du document de lignes directrices pour les groupes de travail du GAC dans la version préliminaire. Je tiens à remercier les membres du groupe de travail de leur participation active. Je remercie également Benedetta et d'autres membres du personnel de leur collaboration et de leur aide professionnelle.

Dans chaque téléconférence, le groupe de travail s'est dédié à analyser le document phrase par phrase, paragraphe par paragraphe. Avant chaque téléconférence, on envoyait un courriel aux membres de l'équipe de travail en leur signalant quelle était la partie du document que nous allions aborder. On leur a dit de se préparer avant chaque téléconférence, c'est-à-dire que nous avons dédié beaucoup de temps aux questions correspondantes dans chaque appel, justement pour parvenir à un consensus.

Dans les derniers deux ou trois mois, le groupe de travail s'est réuni tous les 15 jours suivant les horaires de chacun des participants. La première réunion a eu lieu le 29 août. Le commencement a été vraiment très bien. Et sur la base des recommandations du groupe de travail, on a prolongé la durée des téléconférences d'une heure à une heure et demie pour pouvoir aborder les questions en profondeur.

Après cette nouvelle initiative, on a pu révisé tout le document dans les appels du 3 septembre, du 19 septembre, du 1^{er} et du 17 octobre. Pendant les téléconférences, on a fait des échanges de points de vue sur les questions présentées dans le document. Immédiatement après chacune des téléconférences, on a envoyé un courriel; c'est Benedetta qui l'a envoyé en mon nom. Elle envoyait ce courriel à tous les membres du groupe de travail pour leur faire savoir les progrès accomplis et les inviter à présenter leurs commentaires au cas où ils n'auraient pas participé à l'appel.

Je crois qu'il faut continuer à mettre à jour ce document de lignes directrices pour les groupes de travail du GAC de sorte à ce que ceci soit cohérent avec les principes opérationnels du GAC pertinents aux initiatives de ces groupes de travail. Il serait donc peut-être nécessaire que ce document soit révisé par le GAC et que le comité donne son aval.

Je tiens à remercier encore une fois les membres du groupe de travail ainsi que le personnel de soutien au GAC de leur contribution à la version préliminaire de ce document. Je veux remercier tout spécialement Benedetta de sa collaboration pour l'élaboration de ce document, garantissant l'unification du document et pour résumer les questions posées au cours de notre travail. Voici donc un aperçu de nos activités au cours des derniers mois.

Maintenant, j'aimerais avancer au nouveau point de notre ordre du jour. Il s'agit des questions en attente de résolution de notre document pour les lignes directrices pour les groupes de travail du

GAC. Nous allons partager avec vous ces questions en attente et par la suite, nous écouterons vos suggestions, vos commentaires et probablement qu'il y aura des échanges d'idées. Alors, je demande maintenant à Benedetta de bien vouloir nous présenter ces questions.

BENEDETTA ROSSI :

Merci beaucoup. Comme Feng le disait, il y a un document sur Google que j'ai partagé dans la salle virtuelle de notre réunion avec les critères et les normes pour les groupes de travail pour que ce soit plus facile pour vous de pouvoir consulter ce document. Je vais donc un peu vous mettre à jour sur les questions en attente. C'est un peu difficile de les voir sans disposer du document dans son ensemble, mais je ferai de mon mieux.

Premièrement, une fois que le groupe de travail aura revu les principes opérationnels du GAC, nous voulons nous assurer que les deux documents sont cohérents entre eux pour que les changements apportés à l'un des documents se reflètent dans l'autre. Donc c'est pour ce qui concerne les critères pour les groupes de travail. Il faut ensuite s'occuper de la création d'un groupe de travail. Ce serait l'alinéa 3.1. Dans le texte actuel, je crois qu'il s'agit d'un texte qui a été rédigé en 2016, si je ne m'abuse. Et cela dit que si le président intérimaire n'est pas membre du GAC, la présidence du GAC devrait nommer un membre du GAC en tant que liaison. Il faut encore considérer la question de savoir si les personnes qui ne sont pas membres du GAC peuvent présider un groupe de travail.

Sur ce même alinéa, il faut voir aussi les demandes d'adhésion. À l'heure actuelle, le document dit que les membres intéressés à faire partie du groupe de travail doivent manifester leur intérêt en répondant à la convocation volontaire au moyen du courriel pertinent. Et à la fin de la période de convocation, le secrétariat présentera une liste initiale de volontaires reçue dans les délais pertinents. Cette liste sera présentée au président intérimaire du groupe et au président du GAC. Il faut donc encore voir la question du nombre limite des membres du GAC qui pourraient participer ainsi que des conseillers.

Il y a ensuite une question concernant le fonctionnement de groupes de travail. Il faut savoir si chaque groupe de travail aura un cycle de vie déterminé. À l'heure actuelle, le texte indique que chaque groupe de travail du GAC doit élaborer un plan de travail pour un délai minimal d'un an suivant l'annexe B de ces critères. Pour plus d'information, il faut se référer à l'annexe B. Et ce qu'il faut voir, c'est s'il faudrait ajouter une durée de vie déterminée pour les groupes de travail dans le document des critères et des normes.

Il y a ensuite la question de la présentation des rapports au document. Le document actuel dit que les documents d'information doivent être terminés au moins trois semaines avant la date d'une réunion de l'ICANN. Nous voulons donc voir – et surtout pour le président du groupe de travail – si c'est la responsabilité du groupe de travail, c'est-à-dire le fait de conclure ces documents d'information et s'occuper de leur publication.

Il faut aussi résoudre la question liée à cette période de trois semaines pour voir si ce délai est facile ou pas à respecter, surtout avant une réunion de l'ICANN, c'est-à-dire si ce type de délai est réaliste, si on peut le conserver ou s'il faut le changer.

En ce qui concerne la présentation des rapports devant le GAC, le texte actuel dit que si le propos de la participation est de demander la contribution ou collaboration du GAC ou les commentaires du GAC sur une question, une recommandation ou un avis en particulier d'un groupe de travail ou bien s'il faut demander un document de consensus du GAC, il faudrait donc ajouter un temps considérable au calendrier pour permettre que ce dialogue ait lieu. Cela devrait donc être terminé au moins huit semaines avant la réunion du GAC. Nous devrions voir s'il faudrait avoir un modèle en particulier pour cette initiative parce qu'à l'heure actuelle, nous n'avons pas.

En ce qui concerne la question des sous-groupes, il y a le texte actuel. Je ne sais pas si nous allons pouvoir le lire, mais la question qu'on se pose est la suivante. Faut-il déplacer ceci ailleurs dans le document ? Est-ce que cela doit faire partie d'un autre alinéa du document ? Comme vous n'avez pas le document, je ne vais pas vous lire le texte.

Il y a ensuite aussi la question de la fin du travail d'un groupe de travail, la clôture. Le groupe de travail a consacré beaucoup de temps à cette question et il y a différentes options. Maintenant, vous pouvez voir le texte sur l'écran qui dit que les coprésidents des groupes de travail avec les membres des groupes détermineront le moment où l'on aura considéré complétée la mission de ce groupe. Et cela sera

informé aux membres de la direction du GAC comme c'est pertinent. Il faut ensuite voir si quelqu'un doit évaluer le fait que le groupe de travail continue son travail ou s'il faut le clore. Dans cette dernière possibilité, on invite les membres de la direction du GAC à procéder à la clôture de cela.

Le groupe a analysé deux options à ce texte, mais elles sont encore en attente pour leur résolution. La première dit que le groupe de travail du GAC devrait être créé par la décision de sa séance plénière pour une période de 12 mois maximum. Une fois finie cette période, les groupes de travail cesseront de travailler. Les présidents de ces groupes présenteront le rapport au GAC pendant une plénière. Les groupes de travail peuvent continuer pendant une période supplémentaire de 12 mois décidée pendant une séance plénière du GAC.

Il y a ensuite une autre option qui est la suivante. Le groupe devrait être créé suivant les conditions déterminées dans la séance plénière du GAC selon les questions à aborder et le temps nécessaire pour justement traiter de manière efficace cette question. Le groupe de travail peut donc demander un report de la date butoir de ce travail et ceci doit être adopté pendant une séance plénière du GAC. En définitive, la question est de savoir si les groupes de travail doivent avoir un cycle de vie déterminé pouvant avoir un effet sur leur fonctionnement.

Nous en sommes encore à l'alinéa sur le fonctionnement du groupe qui est l'alinéa 4.8.3 concernant la traduction. À l'heure actuelle, nous

avons un alinéa assez long concernant les traductions, et il faudrait voir si cet alinéa continue à être là ou s'il est lié au site web de l'ICANN. Et on voit aussi apparaître la question des documents qu'il faudrait traduire pour les groupes de travail du GAC, combien de temps peuvent prendre ces traductions. Les groupes de travail travaillent en anglais. Alors est-ce que les documents doivent être traduits ou pas ? Il faut donc voir quelles sont les attentes du GAC par rapport à la traduction des documents des groupes de travail.

Il y a ensuite un alinéa, à savoir le 5.1. Je ne veux pas trop vous lire de texte, je veux le résumer pour vous. Mais le groupe de travail s'occupe de la question de la participation et de l'engagement et il faudrait que l'on voit si l'on pourrait avoir des participants en tant qu'observateurs parce qu'à l'heure actuelle, les membres sont des participants actifs et on s'attend à ce qu'ils participent de manière active dans les processus du groupe. Le statut d'observateur n'existe pas pour le moment.

Je crois que c'est la dernière partie de ma présentation. Il y a aussi les annexes A et B. L'annexe A consiste au modèle pour les groupes de travail. Le GAC estime qu'il s'agit de quelque chose redondant parce que l'information dans cette annexe a été mise ailleurs dans le document des critères pour les groupes de travail. Les membres de ce groupe, donc, estiment que l'on pourrait éliminer ce texte et avoir directement la section où l'alinéa concernant le fonctionnement les groupes de travail.

Nous avons enfin l'annexe B, le modèle avec le plan de travail pour les groupes de travail du GAC. Et en particulier, nous avons pour ceci un plan de travail annuel mais il n'y a pas de titre indiquant l'année pertinente pour ce plan de travail. Il faudrait donc ajouter cette année. Le groupe de travail a discuté aussi pour savoir s'il s'agit d'un exercice fiscal, si c'est une année qui concerne le cycle de vie du groupe de travail ou s'il faut le considérer dans le plan de travail.

Je pense que sur cela, j'ai fini la présentation de toutes ces questions. Merci beaucoup.

GUO FENG :

Merci beaucoup Benedetta de la présentation de toutes les questions en attente en ce qui concerne le document. Ces questions ont été proposées par des membres du groupe de travail de manière individuelle ou par plusieurs membres du groupe de travail. Par conséquent, nous estimons que nous ne sommes pas obligés de nous dépêcher peut-être pour parvenir à une conclusion sur ces questions en attente. Nous voulons que tout le monde puisse avoir l'occasion pendant cette séance d'exprimer leurs opinions sur ces questions en attente ainsi que sur d'autres aspects du document, par exemple la structure du document peut-être.

Pour la prochaine étape, nous voudrions recueillir tous vos commentaires pour chacun des points que nous voulons analyser et proposer une piste à suivre pour pouvoir parvenir au consensus, aussi bien au niveau du groupe de travail. Et je crois que c'est ce que je voulais vous dire pour le moment.

Ceci dit, vous pouvez nous présenter vos commentaires. Le micro est à votre disposition. Avez-vous des commentaires par rapport à ce document ainsi que par rapport à ces questions en attente à l'intérieur du document ? Oui, Morris.

MAO-SHONG (MORRIS) LIN : Merci beaucoup à vous tous de la présentation que vous avez faite. Je voudrais d'abord vous exprimer ma reconnaissance, en particulier ma reconnaissance envers vous, Monsieur Guo Feng pour votre travail et vos efforts. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à tous les membres du personnel de soutien de l'ICANN ainsi que dans ce groupe de travail parce que nous disposons d'un cadre de travail.

Il y a le point 2, 3.1.

GUO FENG : Pourrions-nous revenir sur cette diapositive et l'approcher à l'écran s'il vous plaît ?

MAO-SHONG (MORRIS) LIN : Je crois que c'est la première page. Là, on demande si un membre qui ne fait pas partie du GAC pourrait présider un groupe de travail. S'il y a 178 représentants ou membres du GAC, je crois ces représentants peuvent nommer certaines personnes comme conseillers pour participer au groupe de travail. Donc je pense que nous avons suffisamment de candidats au sein du GAC pour présider un groupe de travail.

Ma réponse serait non. Moi, je préfère qu'il s'agisse toujours d'un membre du GAC qui puisse présider ces groupes, ou qu'il s'agisse d'un conseiller autorisé par le représentant du GAC pour qu'il puisse présider ces groupes de travail. Je crois que nous avons suffisamment de personnes pouvant se rendre responsable de cette responsabilité. Chaque représentant du GAC pourrait nommer un conseiller pour participer au groupe de travail.

Ma question est donc la suivante. Si nous avons ces conseillers avec leurs données qui sont présentes sur le site web du GAC alors qu'il y a une convocation pour les membres pour faire partie de ces groupes de travail, nous voudrions savoir si les représentants du GAC peuvent nommer un conseiller pour le groupe de travail par l'intermédiaire du courriel. Je voudrais savoir si cela suffit ou si le représentant du GAC doit avoir déjà désigné ses conseillers sur le site web du GAC pour qu'ils puissent ensuite participer aux groupes de travail. Il me semble que ce n'est pas tout à fait clair, en tout cas pas pour moi. C'est-à-dire comment est-ce qu'on nomme un conseiller pour qu'il puisse participer dans un groupe de travail ?

Et ma deuxième question, d'après ce que j'ai cru comprendre, il faut que nous finissions le travail du cadre opérationnel de ce groupe de travail pour la fin de cette année. Nous devrions peut-être nous occuper de toutes ces questions en attente et établir une date butoir pour une prochaine étape et voir quelles sont les priorités pour l'année prochaine, parce qu'il me semble que nous devons finir le travail de ce groupe de travail pour la fin de cette année parce que

l'année prochaine, nous aurons un nouveau plan de travail. Donc quel serait ce plan de travail pour l'année prochaine ?

GUO FENG :

Merci beaucoup M. Lin de votre commentaire et de vos questions. J'essaierai d'y répondre.

Pour ce qui est de la première question que vous avez posée, si j'ai bien compris, vous demandez quels seraient les moyens de nommer les conseillers. Comment un représentant du GAC pourrait nommer ses conseillers et conseillères pour qu'ils puissent participer dans un groupe de travail ? Voilà donc mon opinion personnelle. Mais je crois que nous pouvons adopter une procédure permettant aux représentants spécifiques du GAC d'envoyer par courriel cette information et que ceci soit confirmé par le personnel de soutien du GAC avec une liste de noms de conseillers figurant sur la page où apparaissent les membres du groupe de travail. Je crois que c'est une possibilité, un recours que nous pourrions utiliser. Si vous avez d'autres propositions, bien sûr, cela me fait plaisir d'écouter vos commentaires, peut-être plus tard. Mais bien sûr, nous prenons bonne note de ce thème que vous venez de soulever pour en faire le suivi et pour voir aussi s'il y a d'autres opinions d'autres membres du GAC à cet égard.

Pour votre deuxième question concernant le plan de travail de ce groupe de travail – excusez-moi de la répétition –, comme je le disais au début de la séance, tenant compte des thèmes ou du programme

pour cette séance, je vais vous montrer le plan de travail pour l'année prochaine pour ce groupe de travail.

Dans ce plan de travail du groupe, on mentionne le travail de suivi de ce travail en ce qui concerne le document guide et les critères pour ce groupe de travail. Je voudrais donc maintenant vous proposer de finir le travail avec les détails de ce document pour que nous puissions avoir fini et reçu le soutien de la séance plénière par les autorités du GAC pour la prochaine réunion en présence du GAC, c'est-à-dire lors de l'ICANN67. Après la réunion de Montréal, nous allons essayer de réunir tous les éléments pour finir toutes ces questions en attente et pour finaliser et peaufiner ce document pour avoir ce plan spécifique pour travailler sur ces guides et critères généraux de ces groupes de travail.

J'ai aussi d'autres points à partager avec vous sur ce plan de travail qui a été proposé pour l'année prochaine après cette séance, mais voilà ma réponse à votre deuxième question.

Le Portugal a une question.

PORTUGAL :

Ana Neves du Portugal.

Quand nous parlons de la question des groupes de travail et s'ils peuvent être présidés par des membres du GAC ou pas, à mon avis, il faudrait que les présidents soient des membres du GAC. Mais je voudrais entendre dire pourquoi ces présidents de groupes du GAC pourraient ne pas être membres du GAC. Est-ce que c'est parce que

nous aurions besoin de conseillers sur des questions spécifiques ? Je n'ai pas compris cela.

GUO FENG :

Premièrement, nous cédon la parole à Jorge et ensuite, à Olga.

SUISSE :

Jorge Cancio.

Sur ce thème concernant ceux ou celles qui pourraient présider les groupes de travail du GAC, moi, je poserais la question comme suit. Lorsque nous disons qu'il s'agit de membres du GAC ou qu'il ne s'agit pas de membres du GAC, est-ce que nous parlons des observateurs du GAC ? Par exemple, il pourrait s'agir de l'INTERPOL qui est observateur au sein du GAC. Un membre d'INTERPOL pourrait-il présider un groupe de travail si l'on travaillait sur une question liée à la sécurité par exemple ? Cette personne pourrait-elle être disponible pour cette fonction ou pour d'autres organisations qui sont des observateurs, des OIG comme l'OCDE ou l'OMPI qui sont des observateurs aussi, ou nous parlons même de parties prenantes étrangères qui ne sont pas membres du GAC et qui ne sont pas non plus des observateurs du GAC ? De quoi parlons-nous lorsque nous disons des gens qui sont extérieurs ?

Et par rapport aux autres thèmes, je dois reconnaître que lorsque j'ai lu les documents d'information pour le GAC de ce groupe de travail, je n'ai pas eu la sensation d'avoir une telle masse d'information, mais il s'agit peut-être d'une question personnelle. Comme je vous le disais

tout à l'heure, je suis là et j'essaie de gérer cette surcharge d'information. J'aimerais bien voir chacun des points abordés au fur et à mesure qu'on les voit sur l'écran et en discuter, savoir si nous avons même une version avec des parties qui ont été biffées, rayées avec le contrôle des modifications du document pour voir ce qui est modifié par rapport au document de départ. Je crois que cela serait utile. Mais je voulais d'abord présenter cette question. Merci beaucoup, Guo Feng.

GUO FENG :

Merci beaucoup Jorge de votre question. Merci aussi à la collègue du Portugal.

Par rapport à la personne qui pourrait présider un groupe de travail pour savoir s'il serait possible de dire que ce n'est pas quelqu'un qui soit membre du GAC, je pense que nous parlons des observateurs au sein du GAC.

Je cède la parole à Benedetta.

BENEDETTA ROSSI :

Ici, le texte dit que si le président intérimaire n'est pas président du GAC, la présidence du GAC devrait nommer un agent de liaison du GAC. Et c'est de là que la question est venue. Je suppose que cela signifie qu'il pourrait s'agir de quelqu'un qui ne soit pas membre du GAC directement. C'est pourquoi nous nous demandons au sein du groupe si nous devons éliminer cela ou pas.

Mais pour revenir à votre question, Jorge, nous pouvons partager avec tout le GAC cette version avec le contrôle de modification, avec les changements qui ont été apportés, avec tous les membres du GAC sur la base de ce plan de travail présenté par Feng. Cela pourrait nous aider. Nous pouvons voir cela sur l'écran.

GUO FENG :

Oui, nous avons diffusé un lien vers le document pour les membres du groupe de travail ainsi que pour le reste des membres du GAC afin de vous permettre de voir le document, d'en voir la version modifiée et pour que l'on puisse apporter des modifications en ligne et pour pouvoir aussi recevoir vos commentaires à ce sujet et s'il y a des commentaires sur d'autres sujets pour que nous puissions bien sûr les présenter là.

Olga ?

ARGENTINE :

Merci.

Par rapport à cette question des coprésidents ou codirecteurs ou autorités des groupes de travail du GAC, nous n'avons jamais eu cette expérience. Mais d'après ce que j'ai entendu dire au sein de la GNSO il y a peu de temps, cela fait partie du processus d'élaboration de politiques pour les nouveaux gTLD et l'on a pensé à avoir une direction partagée avec des membres du GAC comme moi-même par exemple, quelqu'un appartenant à l'ALAC et quelqu'un qui appartienne à la ccNSO. Je ne suggère pas au GAC de faire de même mais l'expérience

a été intéressante. Et selon le thème, ce serait une possibilité qu'on pourrait ou devrait considérer.

Dans le groupe de travail sur l'utilisation des noms géographiques et des nouveaux gTLD, nous avons aussi mené à bien quelques expériences. Nous avons organisé des séances avec le groupe de travail en invitant des gens venant de la GNSO et d'autres unités constitutives. Et nous avons permis à d'autres personnes de faire des commentaires sur un document qui n'avait pas été adopté par le GAC dans son ensemble, mais il s'agissait d'un document de travail de notre groupe. Nous avons reçu plus d'une centaine de commentaires que nous avons présentés lors d'une réunion. Cela a été une expérience vraiment intéressante. Nous devons donc être disposés à aborder cette possibilité, bien sûr suivant le thème dont on discute et suivant les décisions prises par le GAC dans son ensemble.

GUO FENG :

Merci beaucoup de votre commentaires, Olga. À partir de ce que vous nous dites, je pense que nous pourrions peut-être être flexibles pour que les groupes de travail eux-mêmes décident d'avoir une interaction plus intense à l'intérieur des groupes de travail ou avec d'autres parties ou d'autres membres des comités consultatifs et des organisations de soutien. Cela enrichira peut-être l'expérience pour notre travail. Et il se peut que cela apporte un peu d'air frais au travail que nous faisons au sein du GAC avec le point de vue de membres d'autres organisations externes. Merci beaucoup.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Allez-y.

ÉGYPTE : Hisham Aboulyazed.

Merci Feng et Benedetta. Je voulais vous signaler un des points qui avait trait aux candidatures pour devenir membre. Dans ce point des lignes directrices, on établit le processus pour former un groupe de travail, pour les convoquer, pour recevoir les candidatures des bénévoles. Alors, qu'est-ce qui intéresse les membres du GAC à rejoindre ce type de groupes de travail ?

GUO FENG : Je crois que pour que les membres du GAC rejoignent les groupes de travail, cette convocation est ouverte tout le temps pour qu'ils puissent nous rejoindre, qu'ils soient membres ou observateurs du GAC. Ils peuvent appartenir à n'importe quel moment au groupe de travail d'après ce que je comprends. Mais nous voulons les encourager à participer. Et s'ils veulent effectivement le faire, qu'ils participent davantage de cette manière pour pouvoir apporter leur contribution au travail du groupe.

ÉGYPTE : Merci.

GUO FENG : D'autres questions ou d'autres commentaires ? S'il n'y a plus de questions ou de commentaires, j'aimerais passer aux prochaines étapes de ce groupe de travail.

Comme vous le voyez sur l'écran, pour ce qui est de la révision du document des lignes directrices pour le groupe de travail du GAC, la prochaine démarche serait la suivante. Après l'ICANN66 à Montréal, nous allons partager encore une fois le document des lignes directrices pour les groupes de travail du GAC et recevoir davantage de commentaires de votre part, que ce soit de tout le document ou aussi des questions en attente de résolution.

Nous allons aussi élaborer une nouvelle version du document des lignes directrices pour les groupes de travail du GAC sur la base de vos commentaires et de vos contributions. Par la suite, nous essayerons d'obtenir l'approbation de l'équipe des dirigeants du GAC dans la prochaine réunion en personne du GAC. Et dès que cette tâche aura été conclue, nous allons passer à d'autres activités dans le groupe de travail des activités ayant trait à la révision des principes opérationnels du GAC et aussi, nous voulons aborder d'autres questions identifiées par le GAC et par l'équipe de dirigeants du GAC. Voici quelques unes des propositions pour les prochaines étapes de ce groupe de travail, tout ce ayant trait à la révision du document avec les lignes directrices pour les groupes de travail du GAC.

Cette dernière diapositive vous montre le plan de travail préliminaire pour l'année 2020. Nous avons organisé nos différentes étapes de travail. Et là, vous voyez quatre étapes. La première précède l'ICANN67.

À la première étape, on a trois points. En premier lieu, la mise à jour du document des lignes directrices pour les groupes de travail du GAC sur

la base de vos commentaires et essayer de conclure ce document. Deuxièmement, compléter la première version préliminaire du code de conduite pour les agents de coordination du GAC. Étant donné que nous avons une charge de travail assez importante au groupe pendant cette année, justement à cause du document relatif aux lignes directrices pour les groupes de travail, nous n'avons pas à vrai dire le temps suffisant pour rédiger le code de conduite cette année. Nous aimerions donc remettre à plus tard cette activité.

En comparaison avec la rédaction des lignes directrices, je crois que la rédaction du code de conduite est une tâche plus simple pour nous, et j'espère pouvoir finir la rédaction de la première version préliminaire. Par la suite, il faut commencer à identifier des questions relatives aux principes opérationnels du GAC, ce qui sera fait au début par courriel. Ces trois tâches sont incluses dans la première étape de notre travail pour l'année prochaine.

Dans la deuxième étape, nous serons peut-être déjà à l'ICANN67. Alors à cette étape, on essayera d'adopter le plan de travail pour notre groupe pour l'année 2020 et aussi du document avec les lignes directrices pour les groupes de travail du GAC. Nous voulons également présenter la version préliminaire du code de conduite des agents de liaison du GAC dans cette réunion en présence justement l'année prochaine. Nous parlons de la première réunion de l'année prochaine.

Et au cas où il y aurait une séance au début de l'année prochaine, lors de la première réunion en personne de l'année prochaine, nous

essayerons d'analyser et de confirmer les questions identifiées dans le document des principes opérationnels du GAC.

Après la réunion ICANN67 et avant la réunion ICANN68, notre objectif est de mettre à jour le code de conduite pour les agents de liaison du GAC sur la base de vos commentaires. Nous continuerons à mettre à jour le document des principes opérationnels du GAC. À l'ICANN68, pendant la réunion en personne, nous essayerons de parvenir à l'approbation ou à l'adoption du code de conduite. Nous présenterons également une analyse des questions concernant les principes opérationnels du GAC devant le comité.

Benedetta, excusez-moi, on a une étape numéro 5 ici ? En fait, il y a une cinquième étape pendant laquelle on va continuer à mettre à jour les principes opérationnels du GAC.

Voici la première version préliminaire du plan de travail de notre groupe pour l'année prochaine. Avec cette diapositive et la diapositive sur notre travail en cours, j'aimerais entendre vos commentaires et vos suggestions sur ma présentation. Merci beaucoup.

Jorge.

SUISSE :

Merci Guo Feng, merci de votre version préliminaire du plan de travail. Ce que je vois en principe, c'est qu'il y a beaucoup d'actions à concrétiser dans un délai assez bref. Comme vous le savez, nous avons de multiples initiatives supplémentaires en cours. Alors ma première réaction, c'est que ce plan est peut-être trop ambitieux et que nous

devrions finir au préalable le document avec les lignes directrices pour les groupes de travail du GAC et être un peu plus flexibles avec le reste des questions à aborder.

Pour ce qui est de ces questions, je m'excuse encore une fois et je vous demande de nous expliquer à nouveau de quoi s'agit le code de conduite pour les agents de liaison du GAC. Qu'est-ce que cela veut dire ? Un agent de liaison dans un groupe de travail pour un PDP ? Quelle serait la portée de ce document pour pouvoir savoir de quoi il s'agit ? Il y a des directives par rapport à la participation des groupes de travail intercommunautaires par exemple. Je voudrais savoir quelle serait la portée de ce document, c'est-à-dire cette information ne nous permet pas d'estimer clairement la portée du travail.

GUO FENG :

Merci Jorge de votre question et de votre commentaire.

En premier lieu, vous mentionnez ce groupe de travail ainsi que la flexibilité de ce groupe. Je suis d'accord avec vous et oui, il faudrait tout d'abord conclure le document sur les lignes directrices pour les groupes de travail et par la suite aborder d'autres activités importantes. Voilà, c'est la principale priorité pour ce groupe de travail pour les mois qui viennent.

Pour ce qui est de votre commentaire sur le code de conduite pour les agents de liaison du GAC, cette tâche est mentionnée dans les conditions générales de ce groupe de travail et aussi dans le plan de travail de ce groupe pour cette année. Ce code de conduite a trait aux

agents de liaison du GAC face à d'autres SO et AC. D'autres membres du GAC ont mentionné ces agents de liaison dans des groupes de travail intercommunautaires au sein du GAC ou peut-être dans d'autres processus de travail au sein du GAC.

À mon avis, il est clair que définitivement, ce document a trait aux agents de liaison du GAC. Par exemple, moi, je suis un agent de liaison auprès du RSSAC. Alors les membres du GAC qui participent à un PDP ou à un groupe de travail intercommunautaire au sein de l'ICANN ont besoin de préciser, de clarifier davantage ces fonctions qu'ils occupent.

Pour ce qui est des agents de liaison du GAC auprès d'autres SO ou AC, il nous faut élaborer des directives. Actuellement, nous parlons de code de conduite, mais on pourrait changer la terminologie.

Voici mon explication et avec cela, je vous remercie de vos commentaires. Merci.

Manal ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Feng. Merci à Benedetta et au groupe de travail. Je crois que c'est un énorme effort que vous faites. Je vous remercie de votre temps et de votre engagement.

C'est une question pour nous faire réfléchir et il ne faut pas y répondre maintenant. En premier lieu, je crois que l'on perd de vue le panorama général du fait de se concentrer dans les détails. Bien des fois, je ne

sais pas si on fait la révision d'un nouveau texte, si l'on analyse le texte des principes opérationnels original, je ne sais pas si cela a été déjà modifié, si ceci était déjà inclus dans les principes opérationnels. Je ne vois pas clairement cette partie-là. Excusez-moi si je répète ce que j'ai manifesté dans d'autres réunions. Je veux être sûre de ne pas mettre ou inclure tout cela dans les principes opérationnels parce que nous avons accordé que les principes opérationnels seraient un document assez général, et on fait mention de documents commentaires. Dans le plan de travail, comment on va faire ? On va analyser en détail tous les aspects de chaque section, partie par partie ? On va aborder ce qu'il faut inclure dans les principes opérationnels et puis on va travailler sur les détails en profondeur ? À vrai dire, je pense ceci à haute voix ici avec vous.

J'espère que l'on n'inclura pas le texte de tous ces documents dans les principes opérationnels parce qu'il s'agit d'un document général et c'est ce que doit être un document général. Les détails sont importants et nécessaires mais ils doivent être inclus séparément et pas inclus dans les principes opérationnels.

Je vais maintenant finir mon intervention. Et je répète, il ne faut pas que vous répondiez immédiatement à ma question mais que nous puissions parvenir à un accord à un moment donnée.

GUO FENG :

D'accord. Je ne vais pas répondre à votre question et je vais laisser ces deux dernières minutes au reste des membres du GAC qui souhaitent faire des commentaires ou poser des questions. D'accord.

Alors, je vais essayer de répondre rapidement à votre question.

Pour ce qui est de vos commentaires, au début, certains membres du groupe de travail ont proposé de réviser les principes opérationnels du GAC. Mais au tout début, nous avons pensé qu'il était nécessaire d'avoir des directives pour les groupes de travail du GAC et on a remis à plus tard ce thème-là. À cette étape, il serait peut-être nécessaire de consulter davantage les membres du groupe de travail et les dirigeants du GAC qui n'appartiennent pas à ce groupe de travail pour pouvoir identifier les questions liées à nos principes opérationnels et aussi déterminer les actions à suivre par le groupe de travail en ce concernant l'évolution des principes opérationnels du GAC. Voilà mon critère à moi.

Dès que nous aurons atteint le consensus sur les prochaines étapes de ce groupe de travail, nous allons pouvoir commencer nos activités lors de la prochaine étape. Voilà ce que je pense. Très bien.

Ceci dit, je tiens à vous remercier d'avoir participé à la séance de ce groupe de travail. Et j'espère continuer à recevoir vos questions et vos commentaires. Je vous encourage également à lire le document, c'est-à-dire la version préliminaire du document, parce que nous sommes très intéressés à connaître votre avis, vos points de vue sur les futures actions de ce groupe de travail. Merci beaucoup et nous concluons la séance. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci au coordinateur de cette séance, merci Benedetta.

Il va y avoir une pause-café de 15 minutes et par la suite, nous retournerons pour la séance du groupe de travail du comité de nomination.

Olga, je m'excuse parce que je ne vais pas pouvoir être présente lors de votre séance. De toute manière, je vous laisse entre les mains expertes d'Olga. Je reviendrai pour la dernière séance de la journée concernant le comité consultatif du système des serveurs racine. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]